

CONCOURS DE PÊCHE

sam. 7 sept. 2024
à partir de 7h

À L'ÉTANG DE SENTZICH

Sablères de Sentzich - étang CMCAS

Règlement :

- Pêche par équipe de deux
- Une seule canne au coup sans moulinet et inférieure ou égale à 11 mètres par inscrit.
- Pêche avec hameçons sans ardillon.
- Vaseux et Fouillis interdit.
- Calcul des points : 1 point par gramme.
- Les carpes, carpeaux, koy et amour blanc ne seront pas comptabilisés.
- Amorçe limitée à 7 litres & esches limités à 1 litre par équipe.
- Pas de changement de poste l'après-midi.

Inscription avant le 2 septembre

Programme:

Inscription le matin à 7h
Tirage des places à 7h15
Amorçage à 8h55
Début de la manche à 9h et à 14h
Fin de la manche à 12h et à 17h
Restauration possible sur place : grillades

Nombreux lots offerts par les Sociétés :
POPPINS ramonage, TUNZINI MN,
CZEREVATY chauffage, QUALIS et le
magasin « le KIESBRUCK »

Tarif :

15€ pa pêcheur

Les invités seront autorisés en fonction du nombre de places disponibles // 20 équipes maximum

Les inscriptions et réservations se font auprès de :

- **M. Philippe BERGE** (07 60 38 74 83)
- **M. Patrick DUPEZ** (06 71 00 28 97)

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de la CMCAS de Thionville - section pêche.